

Restitution d'un tableau « Musées nationaux Récupération » (MNR) aux ayants droit de Hertha et Henry Bromberg

Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, a restitué aujourd'hui *Portrait d'homme*, peinture sur bois du XVI^{ème} siècle attribuée à l'école de Joos Van Cleve, à Henrietta Schubert et Christopher Bromberg, ayants droit des époux Herta et Henry Bromberg.

Cette œuvre, récupérée après la Seconde Guerre mondiale, était confiée depuis 1949 à la garde des musées nationaux sous la référence « Musées nationaux Récupération » (MNR) 387 et déposée au musée des Beaux-Arts de Chambéry depuis 1960.

Cette restitution s'inscrit dans le cadre de la politique volontariste conduite par le ministère de la Culture et de la Communication pour accélérer les restitutions.

Elle marque également les évolutions survenues dans la prise en compte des demandes de restitutions : aux œuvres ayant fait l'objet de spoliation clairement identifiable s'ajoutent les biens que leurs propriétaires ont été obligés entre 1933 et 1945 de vendre de manière forcée, ou dans le cadre de transactions en apparence volontaires mais en réalité dictées par la pression des circonstances.

L'œuvre *Portrait d'homme* avait été vendue avec d'autres tableaux par Henry Bromberg et son épouse Hertha lors de leur passage à Paris en 1938 avant leur exil vers les États-Unis. Elle avait ensuite changé plusieurs fois de propriétaires avant d'être rachetée par la Chancellerie du Reich dans la perspective de rejoindre le musée voulu par Hitler à Linz. L'œuvre, mise à l'abri des bombardements dans les mines d'Alt Ausse, près de Salzbourg, y a été découverte par les Alliés puis rapportée le 15 juillet 1945 au *Central Collecting Point* de Munich. Renvoyée en France, elle avait été inscrite parmi les MNR, le 21 décembre 1949.

La ministre a rappelé son attachement à un traitement volontariste des restitutions des œuvres MNR, et a réaffirmé l'enjeu moral de la politique de restitution, qui doit être conduite avec persévérance au nom du devoir de justice et de réparation.

Contact

Ministère de la Culture et de la Communication
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse
01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr